



Avenue des Eperviers, 9
1150 Bruxelles

TEL : 02/808.29.03
FAX : 02/400.42.26
MAIL : info@victor-h.be
www.victor-h.be

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE PAR ECRIT DE 2022

ACP 401 – ACP ANEMONES
Avenue de l'Aquilon 7-9-11
1200 BRUXELLES

N° d'entreprise : 0833.652.642

L'an 2022, le 11 février, l'assemblée générale par écrit de l'Association des Copropriétaires de la résidence "ANEMONES" a été convoquée par courrier.

Art 577-6 §11 (Assouplissement temporaire de l'exigence d'unanimité – Période Covid-19) « Les membres de l'association des copropriétaires peuvent prendre à la majorité requise par la loi pour chaque point individuel et par écrit toutes les décisions relevant des compétences de l'assemblée générale, exception faite de celles qui doivent être passées par acte authentique. »

Le syndic informe également qu'aucune observation relative aux parties communes émanant de personnes occupant l'immeuble en vertu d'un droit personnel ou réel et ne disposant pas de droit de vote à l'assemblée ne lui a été adressée dans les délais.

Le syndic confirme avoir reçu le bulletin réponse de 28 propriétaires sur 42 que forme l'ensemble de la copropriété qui forme donc 3.271 sur 5.000 quotités.

Le syndic, selon l'article repris ci-dessus, confirme que cette assemblée générale par écrit est valablement formée.

1. Ratification du procès-verbal d'assemblée générale du parc jardin St Lambert 2021 (Majorité absolue)

Pour 3.271 quotités, l'assemblée générale Ratification du procès-verbal d'assemblée générale du parc jardin St Lambert 2021

Mr Potenza s'abstient pour 140 quotités.

Toute remarque relative au présent procès-verbal doit être faite conformément à la loi (C.C.art 577-9 §1er)

François- Xavier FAUTRÉ
Gérant (Agr IPI : 503.600)